Fiche de données de sécurité

Copyright,2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	35-1588-9	**Numéro de version:**	10.00
Date de révision:	11/09/2026	**Annule et remplace la version du :**	02/10/2025

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement REACH (1907/2006) tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Scotch-Weld™ Low Odor Acrylic Adhesive DP8805NS and Low Odor Acrylic Adhesive 8805NS Green, Part B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif.

Pour usage industriel seulement

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	CER-productstewardship@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B - Repr. 1B; H360DF

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Identifiant(s)	EC No.	% par poids
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	2455-24-5	219-529-5	15 - 40
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	212-782-2	10 - 30
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	2351-43-1	800-422-2	< 0,5

MENTIONS DE DANGER:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H360Df	Peut nuire au foetus. Susceptible de nuire à la fertilité
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P280	Portez des gants de protection, une protection oculaire et, une protection respiratoire.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H360Df	Peut nuire au foetus. Susceptible de nuire à la fertilité
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P280	Portez des gants de protection, une protection oculaire et, une protection respiratoire.

Intervention ::

P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

AUTRES INFORMATIONS:

Précaution - Extra:
Réservé aux utilisateurs professionnels.

Contient 3% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	(N° CAS) 2455-24-5 (N° CE) 219-529-5 (N° REACH) 01-2120748481-53	15 - 40	Sens. de la peau 1A, H317 Repr. 1B, H360Df Tox.aquatique chronique 3, H412
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	(N° CAS) 868-77-9 (N° CE) 212-782-2 (N° REACH) 01-2119490169-29	10 - 30	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 Nota D
Polymère Butadiène-acrylonitrile	(N° CAS) 9003-18-3 (N° CE) 618-357-1	1 - 20	Substance non classée comme dangereuse
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	(N° CAS) 7534-94-3 (N° CE) 231-403-1 (N° REACH) 01-2119886505-27	7 - 13	Tox.aquatique chronique 3, H412
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	(N° CAS) 41637-38-1 (N° CE) 609-946-4	1 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Kaolin	(N° CAS) 1332-58-7 (N° CE) 310-194-1	5 - 10	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle

Polyéthylène	(N° CAS) 9002-88-4 (N° CE) 680-352-5	1 - 5	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Esters	(N° CAS) 95175-93-2	< 3	Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	(N° CAS) 2351-43-1 (N° CE) 800-422-2	< 0,5	Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	(N° CAS) 68610-51-5 (N° CE) 271-867-2	<= 0,2	Tox. aquatique chronique 4, H413 Repr. 2, H361d
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	(N° CAS) 97-99-4 (N° CE) 202-625-6	<= 0,2	Irr. des yeux 2, H319 Repr. 1B, H360Df
Acides naphténiques, sels de cuivre	(N° CAS) 1338-02-9 (N° CE) 215-657-0	<= 0,2	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H302 Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Chlorure d'hydrogène	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de

travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...) Ce produit contient une microparticule de polymère synthétique, assurez-vous que le produit est contenu afin de minimiser les fuites, y compris en empêchant leur rejet dans les égouts.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Identifiant(s)	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Kaolin	1332-58-7	OELs Belgique	VLEP(fraction respirable) (8 heures) : 2 mg/m3	
Particules non classées autrement (fraction inhalable)	9002-88-4	OELs Belgique	VLEP (fraction respirable) (8h): 3 mg/m3; VLEP(fraction inhalable)(8h):10mg/m3	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	1,3 mg/kg bw/d
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	4,9 mg/m3

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sol agricole	0,476 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Rejets intermittants dans l'eau	1 mg/l
Méthacrylate de 2-		Eau de mer	0,482 mg/l

hydroxyéthyle			
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau de mer	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Usine de traitement des eaux d'égout	10 mg/l

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 16321

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	**Epaisseur (mm)**	**Temps de pénétration**
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique: :	Pâte
Couleur	blanc
Odeur	Douce d'acrylate
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	> 93,3 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	> 93,3 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	110 619 mm²/s
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	1,13 g/ml
Densité relative	1,13 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Non applicable.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Amines
Acides forts
Bases fortes
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec les yeux:
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Ingestion	Rat	LD50 4 000 mg/kg
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Cutané	Risques pour la santé similaires	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 564 mg/kg
Polymère Butadiène-acrylonitrile	Cutané	Lapin	LD50 > 15 000 mg/kg
Polymère Butadiène-acrylonitrile	Ingestion	Rat	LD50 > 30 000 mg/kg
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Ingestion	Rat	LD50 3 100 mg/kg
Kaolin	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Kaolin	Ingestion	Humain	LD50 > 15 000 mg/kg
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	Ingestion	Rat	LD50 > 35 000 mg/kg
Esters	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Esters	Cutané	Risques pour la santé similaires	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polyéthylène	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polyéthylène	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	Cutané	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	Ingestion	Composants similaires	LD50 5 564 mg/kg
Acides naphténiques, sels de cuivre	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Acides naphténiques, sels de cuivre	Ingestion	Composants similaires	LD50 >300, < 2,000 mg/kg
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Cutané	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 3,1 mg/l
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur

Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritation minimale.
Polymère Butadiène-acrylonitrile	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Lapin	Moyennement irritant
Kaolin	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	Lapin	Irritation minimale.
Esters	Non disponible	Irritant
Polyéthylène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	Composants similaires	Irritation minimale.
Acides naphténiques, sels de cuivre	Lapin	Aucune irritation significative
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Lapin	Aucune irritation significative
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritant modéré
Polymère Butadiène-acrylonitrile	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Lapin	Moyennement irritant
Kaolin	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	Lapin	Aucune irritation significative
Esters	Non disponible	Corrosif
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	Composants similaires	Irritant modéré
Acides naphténiques, sels de cuivre	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Lapin	Irritant sévère
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Classification officielle	Sensibilisant
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Homme et animal	Sensibilisant
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Cochon d'Inde	Non-classifié
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	Cochon d'Inde	Non-classifié
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	Composants	Sensibilisant

	similaires	
Acides naphténiques, sels de cuivre	Cochon d'Inde	Non-classifié
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Souris	Non-classifié
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	In vitro	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	In vitro	Non mutagène
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	In vitro	Non mutagène
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	In vitro	Non mutagène
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Kaolin	Inhalation	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Polyéthylène	Non spécifié	Multiples espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	29 jours
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 120 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 120 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	49 jours
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen

					t - Lactation
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	4 semaines
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 50 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Cutané	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	13 semaines
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	47 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Inhalation	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 50 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 15 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Esters	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Ingestion	Système endocrine | système hématopoïétique | système immunitaire | Coeur | Foie | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	29 jours
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	90 jours
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hep	Ingestion	Système endocrine | système	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	90 jours

t-2-yle		hématopoïétique | Rénale et / ou de la vessie				
Kaolin	Inhalation	pneumoconiosis	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL NA	Exposition professionnelle
Kaolin	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Inhalation	Système nerveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,2 mg/l	90 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Inhalation	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Inhalation	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,1 mg/l	90 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 69 mg/kg/jour	91 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	28 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	Système endocrine | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	28 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	Foie | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 781 mg/kg/jour	91 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	Coeur | Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	28 jours
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Ingestion	Système endocrine | sang | Foie | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 289 mg/kg/jour	90 jours

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	Identifiant(s)	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	2455-24-5	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	34,7 mg/l
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	2455-24-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>100 mg/l
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	2455-24-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	100 mg/l
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	2455-24-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	37,2 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Turbot	Composant analogue	96 heures	LC50	833 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	227 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	710 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	380 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	160 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	24,1 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	N/A	Expérimental	16 heures	EC0	>3 000 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	N/A	Expérimental	18 heures	LD50	<98 mg par kg de poids corporel
Polymère Butadiène-acrylonitrile	9003-18-3	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	7534-94-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	2,3 mg/l
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	7534-94-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1,1 mg/l
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	7534-94-3	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	1,8 mg/l
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	7534-94-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	0,751 mg/l
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	7534-94-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,233 mg/l
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	41637-38-1	Boue activée	Estimé	3 heures	EC50	>1 000 mg/l
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	41637-38-1	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	>100 mg/l
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	41637-38-1	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	>100 mg/l
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	41637-38-1	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LL50	>100 mg/l

Kaolin	1332-58-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	>1 100 mg/l
Polyéthylène	9002-88-4	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Esters	95175-93-2	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	2351-43-1	Vairon de Fathead	Composant analogue	96 heures	LC50	227 mg/l
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	2351-43-1	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EC50	710 mg/l
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	2351-43-1	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	380 mg/l
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	2351-43-1	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEC	160 mg/l
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	2351-43-1	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	24,1 mg/l
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	2351-43-1	N/A	Composant analogue	16 heures	NOEC	>3 000 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	ErC50	0,629 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	0,0756 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LC50	0,07 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Vairon de Fathead	Estimé	32 jours	EC10	0,0354 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Algues vertes	Estimé	N/A	NOEC	0,132 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	ver sédimentaire	Estimé	28 jours	NOEC	110 mg/kg (poids sec)
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Puce d'eau	Estimé	7 jours	NOEC	0,02 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Boue activée	Estimé	N/A	EC50	42 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Orge	Estimé	4 jours	NOEC	96 mg/kg (poids sec)
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Ver rouge	Estimé	56 jours	NOEC	60 mg/kg (poids sec)
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Microbes du sol	Estimé	4 jours	NOEC	72 mg/kg (poids sec)
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Collembole	Estimé	28 jours	NOEC	167 mg/kg (poids sec)
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Bactéries	Expérimental	17 heures	NOEC	150,9 mg/l
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIE	68610-51-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l

NE ET DE L'ISOBUTYLENE						
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Vairon de Fathead	Expérimental	34 jours	NOEL	100 mg/l
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	100 mg/l
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	EC10	<1 mg/l
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	>100 mg/l
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	>100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	2455-24-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	75 %BOD/ThOD (< fenêtre de 10 jours)	OECD 301F - Manometric Respiro
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	84 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OCDE 301D
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique pH basique	10.9 jours (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Polymère Butadiène-acrylonitrile	9003-18-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	7534-94-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	70 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 310 CO2 Headspace
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	41637-38-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Percent degraded	24 % dégradé	
Kaolin	1332-58-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéthylène	9002-88-4	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

Esters	95175-93-2	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	2351-43-1	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	95 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	1 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	92 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	>1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	2455-24-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.76	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.42	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Polymère Butadiène-acrylonitrile	9003-18-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	7534-94-3	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	39	Catalogic™
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	7534-94-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.09	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	41637-38-1	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	6.6	
Kaolin	1332-58-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéthylène	9002-88-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Esters	95175-93-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	2351-43-1	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	2.5	Catalogic™
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	2351-43-1	Modelé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.03	Episuite™
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Composant analogue BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	≤27	OECD305-Bioconcentration
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE	68610-51-5	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	≤55	Catalogic™

ET DE L'ISOBUTYLENE						
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.11	OECD 107 log Kow shke flsk mtd

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	2455-24-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	25 l/kg	Episuite™
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	42,7 l/kg	
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	7534-94-3	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	5 130 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Diéthylène glycol, monoaméthacrylate	2351-43-1	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	10 l/kg	Episuite™
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	>427000 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	2 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les produits de combustion comprendront des acides halogénés (HCl/HF/HBr). L'équipement doit être en mesure de manipuler/recevoir des matériaux halogénés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09*	Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27*	Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Identifiant(s)	Classification	Réglementation
Polyéthylène	9002-88-4	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:

Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil

Ingrédient	%
4002 Caoutchouc synthétique et factice dérivés des huiles, mélanges de tout produit du numéro 4001 avec tout produit de ce numéro.	<= 14

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H360Df	Peut nuire au foetus. Susceptible de nuire à la fertilité
H361d	Susceptible de nuire au foetus.

H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Liste des notes pertinentes

Nota D	Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles figurent dans la troisième partie. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous forme non stabilisée. Dans de tels cas, le fournisseur doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance, suivi de la mention «non stabilisé(e)».

Raison de la révision:
Section 14 de l'UE - Données du tableau - L'information a été ajoutée.
Section 14 de l'UE - En-têtes de tableau - L'information a été ajoutée.
Utilisation industrielle d'adhésifs et de mastics: Section 16: Annexe - L'information a été modifiée.
Section 2 : < 125ml Danger - Santé - L'information a été modifiée.
Section 2: <125ml Précaution - Prévention - L'information a été modifiée.
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommendations - L'information a été modifiée.
Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.
Section 9: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été modifiée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été ajoutée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Données règlementaires - L'information a été supprimée.

Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été supprimée.
Section 14 Règlementations - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport en vrac - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU - L'information a été supprimée.
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été ajoutée.
Section 15 : En-tête microparticules - L'information a été ajoutée.
Section 15 : Déclaration relative aux microparticules - L'information a été ajoutée.
Section 15 : Tableau des microplastiques - L'information a été ajoutée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des Notes pour tous les composants du matériau donné. - L'information a été ajoutée.
Section 7.2 : Déclaration relative aux microparticules - L'information a été ajoutée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle; EC No. 212-782-2; Identifiant(s) 868-77-9;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle d'adhésifs et de mastics
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 05 -Mélange dans des processus par lots PROC 13 -Traitement d'articles par trempage et versage ERC 05 -Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application manuelle du produit. (PROC 10,11,13) Conditions pour faire le mélange (systèmes ouverts. (PROC 4,5)
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail: 5 days/week; Utilisation en intérieur;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Lunettes - résistant aux produits chimiques; **Environnemental** Non nécessaire;

Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be